

REGLEMENT DE COURSE « ONE DAY » 2026

Le présent règlement récapitule l'ensemble des données à caractères importants qui doivent être portés à la connaissance du participant. Après avoir lu l'ensemble de ce document, la "signature" et/ou case cochée (sur le formulaire d'inscription) par le participant vaut pour acceptation de sa totalité.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'épreuve « One Day » est organisée par l'association sportive:

**ALPHA SPORT EVENT
426 allée jean achard
38330 Montbonnot
FRANCE**

Contact : alpha.sport.event@gmail.com

ARTICLE 2 : L'EPREUVE

2.1 Date et lieu

Edition : **1ère édition**

Date : samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026

Lieu : Départ et arrivée, « Départ de la Verticale du Grand Serre » 2R43+X4, 38220 Cholonge

<https://maps.app.goo.gl/YWeni7Jq6fQGXjVA6>



2.2. Les épreuves

Les 3 formats proposés sont :

- 24h en SOLO
- 24h en relais à 2 ou 4
- 6h en SOLO

Dans le cas d'une équipe Mixte en relai (2 ou 4), au moins 25% des montées doivent être réalisées par une ou plusieurs membres féminines.

Cette épreuve s'ajoute à la manifestation sportive « La Sibérienne » qui aura lieu le week-end suivant.

2.2 Déroulement de l'épreuve

Pour cette nouvelle épreuve d'endurance les concurrents devront faire un maximum d'aller-retour du KV.

Le départ de l'épreuve sera donné le samedi à 12h00 pour l'ensemble des participants.

Les participants du 24h SOLO devront impérativement être accompagné d'une personne pour leur faire assistance durant l'épreuve. Pour le relais, les changements sont libres.

Les participants ont le choix de monter par les lacets ou par la verticale du Grand Serre.

Un pointage du participant aura lieu au départ et en haut de chaque montée. Il y aura aussi des contrôles sur le parcours.

2.3 Fin de l'épreuve

Au bout du temps imparti (6h ou 24h) le participant devra s'arrêter où qu'il soit sur le parcours et redescendre au départ (il ne doit pas finir la montée sous peine de disqualification)

Les secours et l'équipe organisatrice peuvent stopper à tout moment un participant s'ils estiment que son état de santé ne permet pas de continuer l'épreuve.

2.4 Pré-inscription et validation

Ce type d'épreuve peut être qualifiée d'extrêmement physique, elle requiert une très bonne condition physique et un entraînement approprié.

Ainsi, pour participer à cette épreuve le participant devra remplir un formulaire de préinscription et si l'organisation valide son dossier il recevra le lien officiel pour s'inscrire. L'épreuve est limitée à 100 participants.

Pour prendre le départ, le participant doit être titulaire d'une licence d'athlétisme en cours de validité ou joindre à son inscription le PPS (parcours prévention santé), qui remplace officiellement le certificat médical.

Il faut 21ans minimum requis au jour de la course pour y participer.

2.5 Consigne et matériel obligatoire

Un système de consignes est mis en place pour garder vos affaires et un espace abrité avec de quoi cuisiner (micro-ondes) est mis à votre disposition tout au long de l'épreuve.

Des plats chauds sont inclus dans l'inscription pour les coureurs du 24h, toutes les boissons sont aussi fournies.

Il y aura un point de ravitaillement en bas et un au sommet.

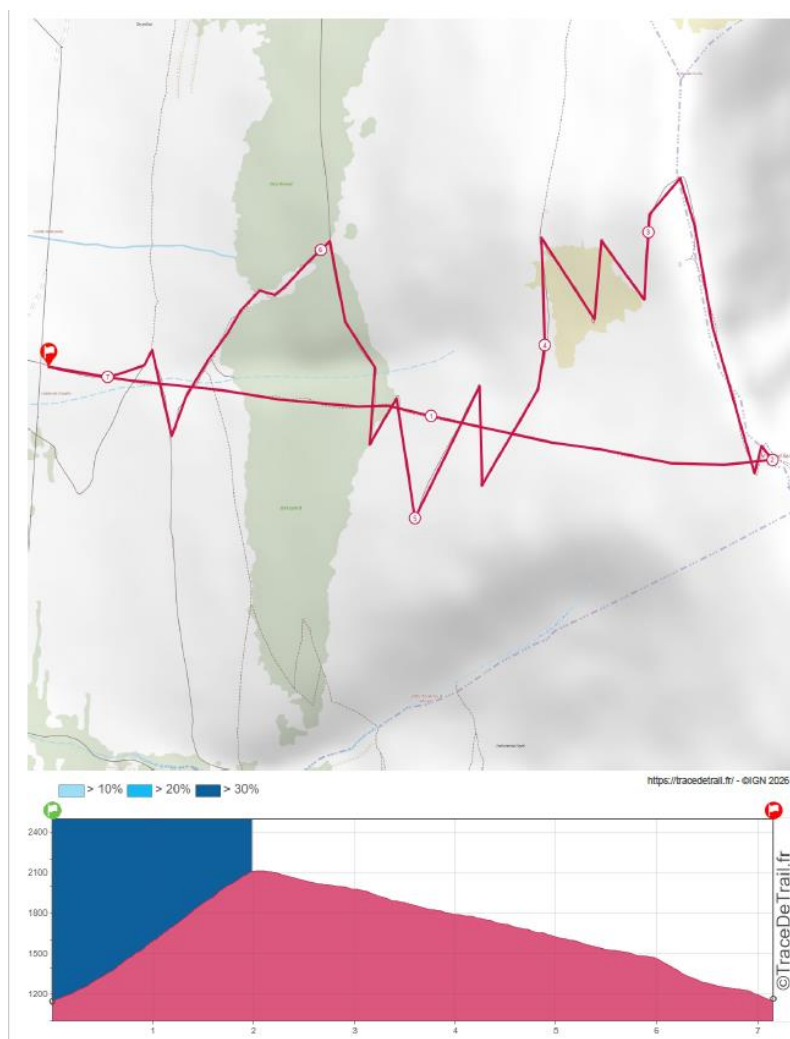
Les bâtons sont autorisés.

Matériel obligatoire : couverture de survie, 250ml d'eau à chaque montée, téléphone portable chargé (il y aura des prises à disposition) et une lampe frontale (chargée aussi). Selon les conditions météo, une liste plus complète sera demandée.

ARTICLE 3 : Parcours

La montée fait un peu moins de 2km pour 1000m de dénivelé et la descente par les lacets fait environ 5km. Si les conditions météo sont très bonnes, les participants peuvent redescendre par le KV.

En cas de conditions météo jugées extrêmes les organisateurs peuvent réduire la montée (500d+) et imposer une montée par les lacets à tout le monde.



ARTICLE 4 : Tarifs, annulation, remboursement.

4.1 Tarifs : Le prix d'inscription est de 200€ pour le 24h SOLO et 220€ relais/équipe.

Ce prix couvre les frais d'organisation et logistique, les ravitaillements/repas, une équipe de secouriste présente 24h, l'assurance, chronométrage, les lots finisseurs et podiums, l'animation/sono + frais divers...

Pour l'épreuve de 6h le tarif est de 50€.

Seront récompensés les 3 hommes et les 3 femmes ayant fait le plus de dénivelé dans le temps imparti sur les épreuves SOLO. De même, l'équipe DUO (Homme, Femme, Mixte) et l'équipe QUATRO (Homme, Femme, Mixte) ayant fait le plus de dénivelé seront récompensés.

L'épreuve sera annulée avec moins de 50 participants.

4.2 Annulation/remboursement

En cas d'annulation du participant ou de l'organisateur de l'épreuve avant le 1^{er} octobre 2026, le participant sera remboursé à 100%.

Entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} décembre 2026 (plus de frais engagés) le participant sera remboursé à 75% et au-delà de cette date 50%.

Pour compenser une annulation tardive de notre part (Sanitaire, Administrative, Météorologique...) une place sera offerte en plus sur n'importe quelle autre course ASE.

Le participant peut nous contacter via alpha.sport.event@gmail.com

ARTICLE 5 : DROIT A L'IMAGE

Par sa participation à l'épreuve, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les photos de

l'évènement seront disponibles quelques jours après la course, sur le site et notre page Facebook. Vos photos et vidéos pourront être envoyées à notre adresse, et nous les traiterons et publierons sur notre site.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

ARTICLE 6 : CNIL

L'organisation s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les informations recueillies auprès des Utilisateurs/participants sont enregistrées et utilisées par l'association pour assurer la gestion de leur commande, personnaliser la communication, leur adresser des informations. Les destinataires des données sont : l'organisateur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

**ALPHA SPORT EVENT
426 allée jean achard
38330 Montbonnot**

ARTICLE 7 : ASSURANCE

L'association a souscrit le contrat d'assurance n°4160806 D "MAIF Assurance Responsabilité Civile" chez :

**MAIF
200, avenue Salvador Allende CS 90000
79038 NIORT Cedex 9**

Ce contrat couvre les organisateurs, l'évènement ainsi que les locaux mis à disposition.

Chaque participant doit donc s'assurer d'avoir une responsabilité civile à jour.

ARTICLE 8 : SECOURS

Le service de secours "premier soins" sera assuré par le prestataire suivant, d'après la convention Dispositif Prévisionnel de Secours signée :

**ASSOCIATION SECOURISTE FRANCAIS
CROIX BLANCHE - ECHIROLLES
102C cours Jean Jaurès
38130 ECHIROLLES**

Le Centre d'Incendie et de Secours sera également avisé afin de permettre une meilleure coordination des secours dans le cas d'une intervention.

En cas d'évacuation par les services de secours, l'hôpital le plus proche sera par défaut (sauf cas ou blessures exceptionnels ou avis contraire du responsable des secours) :

**Centre Hospitalier Universitaire
31 Chemin Fortuné Ferrini
38700 LA TRONCHE**

L'association "Alpha Sport Event" vous remercie d'avoir pris le temps de lire l'ensemble de ce règlement et vous souhaite une bonne préparation !

L'EQUIPE ORGANISATRICE